

# L'eau, pas si douce

samedi 24 décembre 2011

**Le saviez-vous ? L'eau douce, indispensable à la vie, représente seulement 2,5 % du volume d'eau total de la planète.**

En France, la qualité de l'eau potable laisse à désirer. Notre pays a été condamné plusieurs fois par la Cour de Justice de l'Union européenne pour non respect des engagements sur l'eau. Plus de la moitié des départements sont classés en zones « vulnérables » (trop polluées aux pesticides, aux nitrates, aux engrais, aux lisiers d'élevage...). Mais les collectivités locales et les particuliers utilisent aussi beaucoup de phytosanitaires dans les jardins, les parcs, les rues, obsédés par la poursuite perpétuelle d'une propreté apparente.

Curieusement, les agriculteurs, responsables du tiers des dégâts, versent moins de 5 % du budget des Agences de l'eau, alors que les particuliers, dont beaucoup boivent de l'eau chargée en pesticides, supportent 80 % du budget.

Il faut savoir qu'une eau dépassant la norme peut être jugée potable ... " par dérogation". Ce sont les préfets qui décident. Et qui donnent aussi les autorisations d'agrandir toujours plus, les élevages de porcs, dont les excréments causent les marées d'algues vertes toxiques en Bretagne.

Les eaux souterraines de proximité étant irrémédiablement polluées, le prix de l'eau augmente : il faut maintenant aller la chercher toujours plus profond, ou plus loin...

Dans certaines zones, on enregistre des améliorations "artificielles " dues à la fermeture des captages d'eau potable où les taux de nitrates étaient supérieurs à la norme. En fait, dans tous les endroits où se pratique l'agriculture intensive, la nappe continue à se dégrader. Parfois, on se réjouit de ne plus trouver un des pesticides dans la liste des analyses. Mais quand on y regarde de plus près, on s'aperçoit, qu'en application du code des marchés publics, le prestataire chargé des prélèvements et de l'analyse a changé. Que faute d'écrit lui formulant les exigences, il y a moins de molécules recherchées. Ou que le protocole de prélèvement a été modifié (on n'attend plus la pluie et un ruissellement pour faire les prélèvements). Alors que toutes ces mesures, vitales, devraient être réalisées par un service public.

On retrouve encore partout de l'atrazine dans les nappes, alors même que cet herbicide dangereux est interdit depuis des années. Le problème vient du fait que chaque fois qu'on interdit un produit, on ne le collecte pas, et qu'on n'interdit pas tout de suite son utilisation ; les fabricants de pesticides en vendent donc un maximum, expliquant aux agriculteurs que "bientôt, il n'y en aura plus"... Est-il étonnant qu'ensuite, les utilisateurs se servent encore de ces produits pendant des années (qui va vérifier ?) d'autant qu'ils doivent payer pour s'en débarrasser, une fois que ceux-ci sont classés dangereux ?

Au lieu d'intervenir en recherchant les utilisations illicites et en mettant des amendes conséquentes pour faire baisser les concentrations , on s'en tire en adaptant la norme aux " teneurs environnementales moyennes observées". Et Généralement, les gendarmes F.R.E.E trop zélés, sont mutés.

Forts des revenus générés par la vente annuelle de 80 000 tonnes de pesticides en France, les fabricants font la loi : protection des données, clauses de confidentialité, secret commercial, tout est bon pour ne pas rendre publiques leurs études de toxicité. L'Etat ne devrait accepter aucune molécule, qui finira dans l'air et dans l'eau de boisson du public, sans que les firmes soumettent leurs études in extenso à ce public. Aucune molécule ne devrait être admise sur notre territoire sans que le CIRC (Centre de Recherche sur le Cancer) ne l'ait étudiée. Sans que ses métabolites (produits de sa dégradation) et sa rémanence ne soient étudiés. Et sans qu'une traçabilité aisée ne soit établie.

Comment peut-on laisser les sols de notre pays se gorger d'herbicides, alors qu'un agriculteur biologique fait le même travail en passant 2 fois la herse étrille sur son champ ?

On ferme les captages souterrains. On puise donc l'eau dans les fleuves ... qui sont eux aussi, pollués par les résidus des médicaments contenus dans nos urines. Le médecin Joël Spiroux a fait analyser de l'eau de Seine après son passage dans les stations d'épuration. Il a été retrouvé 27 molécules pharmaceutiques, antibiotiques, anti-inflammatoires, et oestrogènes ... dus à la pilule. Rien d'étonnant à ce que les poissons mâles présentent d'étranges ovocytes au niveau des testicules. On apprend que les stations d'épuration ne sont pas conçues pour « tout éliminer » et qu'il n'y a aucune législation pour les résidus de médicaments. Certaines pratiques ont été volontairement délétères : dans certaines prisons, afin que les neuroleptiques périmés ne soient pas volés dans des stockages et ingurgités par des détenus suicidaires, les périmés du jour étaient répandus dans l'évier, et placés sous un filet d'eau permanent qui les faisait « disparaître ». Des gestes irréfléchis de ce type expliquent aussi que des neuroleptiques soient retrouvés dans l'eau « potable ».

Savez-vous également que les cimetières sont de hauts lieux de pollution ? Des tonnes d'herbicides sont déversés dans les allées, les tombes nettoyées au chlore, les corps maintenus au formol. Tout cela se retrouve dans l'eau que nous buvons.

La distribution de l'eau pose aussi des problèmes. Si Paris vient de reprendre la main sur la régie de l'eau, ce n'est pas le cas de toutes les communes de France qui ont mandaté le privé pour s'occuper de leur réseau. Si les maires obtiennent des avantages « visibles » grâce au choix de leur prestataire privé (par ex. un prêt pour construire un stade), les investissements « invisibles » indispensables, d'entretien des 300 000 Km de canalisations sont loin d'être réalisés.

L'essentiel est invisible pour les yeux, disait le petit prince. Une heure d'éducation à l'environnement par jour, incluse dans les programmes scolaires, pourrait nous le rappeler.

---

Texte écrit par le [Centre d'Information sur l'Environnement et d'Action pour la Santé](http://www.adequations.org/spip.php?article1746)